



Renforcement du partenariat entre les institutions d'Ombudsman (Mediateurs) de la Région des Grands Lacs et le Conseil consultatif Femmes, Paix et Sécurité pour la Région des Grands Lacs dans la prise en compte des priorités des femmes en matière de médiation et de consolidation de la paix.

1. Contexte

La région de l'Afrique des Grands est une région en mutation sous divers aspects tant institutionnels, structurels qu'organisationnels. Des avancées significatives en faveur du dialogue et du renforcement de la confiance entre les Etats et les peuples continuent d'être enregistrées.

La solidarité entre les femmes africaines en général, et celles de la région en particulier, en est une illustration. Cette solidarité est également partagée avec les autres institutions dont celle de l'Ombudsman du Burundi et membre du Comité Exécutif de l'AOMA (Association des Ombudsman et Médiateurs Africains). En effet, à l'occasion de la mission de solidarité du Conseil Consultatif au Burundi, il s'est engagé à appuyer les femmes dans leurs priorités dont celle relative à la participation politique pour renforcer l'égalité genre, la consolidation de la paix et la sécurité.

La Région des Grands Lacs compte des institutions d'Ombudsman et de Médiateurs, ainsi que des institutions nationales des droits de l'homme qui sont assimilables à des institutions indépendantes de médiation. En Afrique, on dénombre au total 47 pays ayant des institutions d'Ombudsman et/ou de Médiateur, dont 44 sont membres de l'AOMA

Les femmes de la région des Grands Lacs éprouvent encore des défis dans cette participation du fait que les traditions n'évoluent pas au rythme des réformes légales et institutionnelles. Il se remarque un besoin urgent de faire ressortir toutes les potentialités que couvre le capital offert par les réformes institutionnelles et légales et pour faire valoir les potentialités des femmes leaders de la région mais aussi de faire émerger le potentiel des institutions d'ombudsman en faveur de la participation des femmes.

La participation (les 29 et 30 juillet 2021) des Ombudsmen et Médiateurs à cet atelier permettra de renforcer les capacités de FEMWISE-Africa, mais aussi de dégager les engagements des Ombudsmen et Médiateurs, et à les intégrer dans leur agenda, en vue de porter plus loin le message de plaider sur les priorités des femmes. Les Ombudsmen et Médiateurs donneront leurs contributions sous forme de communications présentées en plénière de l'atelier et qui feront objet de discussions et d'échanges. La/les communication(s) seront présentées par l'Ombudsman Président de l'AOMA ou par toute autre Ombudsman ou Médiateur désigné à cette fin. Les Ombudsmen et Médiateurs s'ajouteront aux membres de FEMWISE-Africa pour ces deux derniers jours de l'atelier. Les rapporteurs et facilitateurs sont ceux déjà qui couvrent tout l'atelier.

Leur participation à cet atelier s'avère être une opportunité de concrétiser les engagements de l'Ombudsman du Burundi, pris à l'occasion de la Mission de solidarité avec les femmes du Burundi effectuée en mars 2020. En effet, il avait souhaité appuyer l'implication et l'engagement de toutes les femmes dans la dynamique de participation politique des femmes pour renforcer l'égalité établie par la constitution, les priorités des femmes et leur prise en compte dans la gouvernance, etc.

En outre, leur participation offre également l'opportunité d'établissement d'un cadre de coopération entre les institutions d'Ombudsman et de médiation, d'un côté et les femmes leaders, de l'autre, en vue de dégager une plateforme de plaider en faveur des femmes dans les dynamiques de médiation et de participation politique ainsi que dans les processus électoraux. Ce qui permettra d'intégrer les priorités des femmes dans le plaider par ces institutions à toutes les occasions qui s'offrent au niveau national, régional et mondial.

Enfin leur participation à l'atelier de formation de FEMWISE-Africa permettra de montrer le rôle des uns et des autres, de dégager les opportunités, les défis et les perspectives, de prendre des engagements et de formuler des recommandations pertinentes. Elle permettra aussi de sceller le cadre de concertation régulière entre divers partenaires concernés par la médiation, la promotion des droits de l'homme, la participation dans les dynamiques de médiation.

De manière générale, l'atelier régional est une opportunité pour :

- Marquer l'importance de la coopération régionale des Ombudsmen et Médiateurs avec les Organisations féminines de médiation et de promotion de la paix et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs.
- Relever le rôle que jouent ou peuvent jouer les Ombudsmen et Médiateurs en faveur des Organisations féminines de médiation et de promotion de la paix et des droits de la femme dans la région des Grands Lacs.

- Initier des cadres d'échange sur les meilleures pratiques des Ombudsmen et Médiateurs et des Organisations féminines de médiation et de promotion de la participation dans la région des Grands et de dégager des pistes de projets communs.
- Encourager le président de l'AOMA à impulser la mise en place des structures décentralisées des institutions d'Ombudsman et du Médiateur pour les rapprocher des médiatrices locales en vue d'une synergie agissante pour consolider la paix et la cohésion sociale au niveau communautaire et intermédiaire, mais aussi pour partager les expériences des uns et des autres.

C'est dans ce cadre que le Bureau de l'envoyé Spécial des Nations Unies, au nom du Conseil Consultatif Femmes, paix et sécurité pour la Région des Grands Lacs, en collaboration avec la CIRGL, ONUFEMMES et l'Institution de l'Ombudsman du Burundi en collaboration avec l'AOMA (Association des Ombudsmen et Médiateurs Africains), voudrait faire émerger la contribution des Ombudsmen et Médiateurs à l'atelier régional en faveur des femmes de FEMWISE, sur la médiation, dans ~~pour~~ la région des Grands Lacs.

2. Objectif global et résultats attendus

L'objectif global visé est d'intégrer les priorités des femmes en matière de médiation, des droits et de la participation des femmes dans les dynamiques de paix, de sécurité, dans l'agenda des Ombudsmen et Médiateurs et de mettre un cadre de coopération entre ces institutions et les femmes leaders impliquées dans ces domaines pour consolider la paix et la cohésion sociale dans la Région des Grands Lacs.

2.1. Objectifs spécifiques

OS1 : Donner suite à la mise en œuvre de l'engagement de l'Ombudsman du Burundi et membre du Comité Exécutif de l'AOMA ainsi que d'autres engagements pris lors de la mission de solidarité régionale des femmes leaders avec les femmes de certains pays de la sous-région des Grands Lacs en matière de participation ;

OS2 : Intégrer les questions/priorités des femmes dans l'agenda des Ombudsmen et Médiateurs de la Région des Grands Lacs ;

OS3 : Créer un cadre/plateforme de coopération entre les Ombudsmen et FEMWISE-Africa et les autres organisations de médiatrices et femmes leaders impliquées dans les processus de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

2.2. Résultats attendus

R1 : Les principales priorités des femmes des Grands Lacs en matière de médiation, de participation, de paix, de sécurité et des élections sont intégrées dans l'agenda des Ombudsmen et Médiateurs.

R2 : Un cadre/plateforme de coopération entre les Ombudsmen et Médiateurs et FEMWISE-Africa et les autres organisations de médiatrices et femmes leaders impliquées dans les processus électoraux pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, est mis en place.

R3 : Les Ombudsmen et Médiateurs prennent l'engagement de mener un plaidoyer au niveau national, régional et mondial sur les priorités des femmes médiatrices et des femmes engagées dans les dynamiques de paix et sécurité et dans les processus électoraux.

3. Organisation méthodologique et logistique de l'atelier

3.1. Organisation méthodologique

- ✓ Identification des participants ;
- ✓ Préparation des notes relatives à l'organisation ;
- ✓ Préparation des documents de travail ;
- ✓ Mise en place d'une équipe technique de préparation et d'organisation ;
- ✓ Identification des thèmes et des personnes ressources pour les animer ;
- ✓ Préparation des discours d'ouverture et de clôture ;
- ✓ Rapportage ;
- ✓ Rédaction de la note d'engagement final ;
- ✓ Conception de la communication.

3.2. Organisation logistique

- ✚ Diffusion des invitations ;
- ✚ Interprétariat ;
- ✚ DSA ;
- ✚ Tickets ;
- ✚ Frais de personne ressource (facilitation et rapportage).